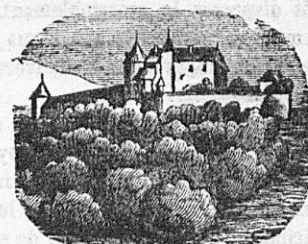




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9^h 2⁰ 9³⁰. BULLE, dép. 5^h 12²⁵ 6³⁵.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c. ; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Etranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

ABONNEMENTS

Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois » 2 50
Etranger : 1 an » 9.—
6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Gaffe et scandale.

M. Hoffmann a démissionné et sa démission a été acceptée avec remerciements pour les services rendus ! La farce est complète et la comédie est jouée.

Comédie ? Non, mais une équipée qui aurait pu entraîner une tragédie dont la Suisse n'eût encore aucun exemple. Et, après cette équipée, au lieu de révoquer le membre infidèle à son serment, au lieu de lui montrer la porte avec fort peu d'égards, aussi peu qu'il en a montré lui-même pour nos voisins et pour leurs destinées, on lui vote des remerciements !

Il ne faut pas se faire d'illusions sur le sens et la portée de la démarche de M. Hoffmann. Il a agi, non point comme il le prétend, imprudemment ou inconsciemment dans l'intérêt de la Suisse, mais comme un agent servile et docile de l'Allemagne. Au reste, il est petit-fils de naturalisé et, comme tel, il a sans doute conservé dans son cœur tout le culte dont ses ancêtres étaient inspirés pour la patrie allemande ; un Allemand, qu'il se fasse naturaliser d'un autre pays par calcul, par intérêt professionnel ou pour tout autre motif, n'en reste pas moins allemand et il transmet les instincts de la race de génération en génération.

M. Hoffmann a agi de sa propre initiative, déclare-t-il. C'est fort possible, quoique bien improbable. Il est en effet avéré que, depuis quelque temps déjà, il avait de fréquents conciliabules avec les représentants officiels de l'Allemagne. Était-ce seulement sympathie de race ?

On bien de ces conciliabules est-il sorti la décision de chercher à porter à l'Entente le coup le plus sensible qu'elle ait failli recevoir depuis le début de la guerre ?

Pendant que les Alliés mettent en œuvre toute leur diplomatie pour rentrer la Russie sur la pente fatale d'une paix séparée où elle est prête à s'engager, qu'ils doivent consacrer tous leurs efforts pour empêcher cette trahison, au moment où ils voient leurs efforts près d'aboutir, en ce moment un magistrat d'un pays neutre, d'un pays qui doit tout aux nations alliées, vient mettre les bâtons dans les roues, chercher à favoriser cette paix séparée qui pourrait provoquer l'écrasement des autres pays !

M. Hoffmann a-t-il pu réellement concevoir, sans suggestion étrangère, son néfaste projet ? Consciente ou inconsciente des résultats de cette démarche, sa conduite est absolument impardonnable. S'il avait agi en toute connaissance de cause, s'il avait pesé tous les résultats possibles de son intervention inopportune dans les relations internationales, il aurait commis une véritable trahison envers la Suisse, sa seconde patrie. En tout cas, il a failli l'entraîner dans l'effroyable conflit.

S'il s'est comporté inconsciemment, c'est un incapable et, dans les circonstances actuelles, l'incapacité n'est plus permise dans les affaires nationales. Pécher par bêtise ou mauvaise foi, c'est tout un pour un homme d'Etat et cet homme devait nécessairement s'en aller, non point par la grande porte, mais par un acte de rigueur des Chambres fédérales, avec toutes les sanctions les plus sévères que méritait un impair aussi formidable.

Et s'il se trouve en Suisse des magistrats, des chefs qui cherchent à couvrir un tel impair, il n'y aura qu'une voix dans le peuple tout entier pour réprouver une telle solidarité qui constituerait une complicité. Ceux là aussi devront faire place à de plus capables ou de plus consciencieux de leurs devoirs internationaux en même temps que de leurs obligations envers notre neutralité et notre sécurité.

Des commis-voyageurs de la paix allemande, il n'en faut point en Suisse, sinon le peuple se soulèvera.

Les complaisances à l'égard d'un des pays belligérants, de celui auquel nous devons le moins d'égards ou de reconnaissance, ne sont plus de mise à l'heure actuelle et ceux qui s'en rendent coupables méritent tous le sort du sieur Hoffmann ; ils seront tous englobés dans la même réprobation par la conscience populaire qui, seule, sauve l'honneur de la Suisse.

L'opinion de la presse française.

Les journaux français, dans leur ensemble, enregistrent loyalement la désapprobation unanime dont la démarche de M. Hoffmann est l'objet en Suisse, aussi bien dans les milieux gouvernementaux que dans la presse. Quelques-uns d'entre eux examinent l'attitude du chef du Département politique dans différentes circonstances.

Le Temps écrit dans son article de fonds :

« Les Alliés ont négocié avec M. Hoffmann les accords délicats qui régissent le ravitaillement de la Suisse. Il n'y a aucune raison pour discuter aujourd'hui ces accords, et tel n'est pas notre dessein. Mais puisque M. Hoffmann est mis sur la sellette, peut-être convient-il de rappeler que ces initiatives n'ont pas toujours aplani les difficultés.

Au mois de juin 1915, par exemple, les pourparlers qui devaient aboutir à la création de la Société suisse de surveillance étaient pendants, et l'un des problèmes qui les compliquaient était celui des « compensations » ; M. Hoffmann, prenant la parole devant le Conseil des Etats, s'empresse d'affirmer que l'accord devait permettre à la Suisse ce genre d'échanges, manifestement contraire, pourtant, à l'intérêt des Alliés et à leur volonté. Un an après, l'ultimatum allemand à la Suisse est intervenu, d'une manière presque inexplicable, dans une négociation ouverte entre la Suisse et les Alliés ; l'Allemagne menaçait notamment de ne plus livrer de charbon, alors que les Alliés avaient lieu de croire, en vertu d'une déclaration faite par M. Hoffmann en personne, que le charbon ne pouvait pas être un objet de « compensations » entre l'Allemagne et la Suisse. Il serait facile de multiplier ces exemples. Il serait facile d'en rapprocher l'étrange démarche que faisait cette année à Washington le ministre de Suisse, quand il transmettait au secrétaire d'Etat Lansing l'offre d'une prétendue transaction allemande, après la rupture des relations diplomatiques. Le gouvernement des Etats-Unis a demandé et obtenu le rappel de ce diplomate ; mais M. Hoffmann ne pouvait sans doute faire aucun reproche à son subordonné, a créé aussitôt pour lui une légation à La Haye ».

Du Petit Parisien :

« Le scandale Grimm Hoffmann est un des plus caractéristiques de la guerre ; il jette à la fois une clarté aveuglante sur certaines intrigues allemandes et sur les manœuvres de certains citoyens suisses, désavoués par la masse de leurs compatriotes, et qui ont compromis la neutralité de leur pays.

Le soulèvement de la presse helvétique, même de la presse allemandique,

a prouvé que la loyauté de nos voisins s'est insurgée contre cette démarche monstrueuse. M. Hoffmann s'en va c'est la satisfaction légitime que la Suisse offre à l'Entente et nous en prenons volontiers acte. »

Le Matin :

« Ce qui aggrave la responsabilité de M. Hoffmann, c'est que ce n'est pas le premier acte au moins singulier que nous ayons à reprocher à la diplomatie de son pays.

Bien que l'affaire soit déplorable, il est bon et salutaire que la lumière ait été faite. Un serviteur de l'Allemagne comme M. Hoffmann, disposant de la faculté de correspondre par télégramme chiffré avec le monde entier, était un danger permanent. L'intrigue soigneusement ourdie aboutit à un double fiasco, puisqu'elle s'éteint au grand jour, et qu'elle a prouvé l'énergie et la clairvoyance du gouvernement russe qui, après avoir expulsé l'agent Grimm, réclame à la Suisse des explications. »

NOUVELLES SUISSES

Le roi de Grèce à Lugano. — Le train spécial transportant le roi Constantin de Grèce et sa suite est arrivé à Lugano avec un certain retard.

Les curieux n'étaient pas très nombreux à l'arrivée du train. On ne remarquait guère, sur le quai, que les membres de la colonie allemande. Le détachement de troupes vaissanaises qui faisait le service d'ordre était commandé par le premier lieutenant Zwyseig.

Après être resté une demi-heure encore dans le train, le roi Constantin descendit et fut conduit en automobile au Palace Hôtel. Sur son passage, comme à l'arrivée du train, la population eut une attitude respectueuse dont elle ne se départit pas un seul instant.

C'est plus tard, après dîner, que se manifesta une certaine agitation. Le roi quitta le Palace vers 9 heures, pour aller écouter un concert et prendre un verre de bière à la Brasserie Gambrinus, sur la Piazza Riforma. Des individus étrangers, tous Italiens, l'attendaient à la sortie et se mirent à siffler et à crier : « A bas les Boches ! », etc.

La police arriva, mais ne put assez

1917
Fribourg,
(1917.)

15, par la fusion des
urg garantit les

l'Etat et des services

Entreprises Electriques

PASSIF

FRANCE

17,900,000.—

85,678.30

60,000.—

40,000.—

2,885,678.30

10,333,873.—

215,000.—

363,742.52

ement de

1,487,584.21

Fr. 33,185,878.03

AVOIR

Fr. 11,882.01

» 3,826,787.09

Fr. 3,838,669.10

déchet)

en Fr.

88.55

50.30

45.98

89.58

30.67

58.01

Conseil d'Administration

du prix de rachat de
hydro-électriques qui sont

bourgeoises.

J. Chuard, Ing.

ng.

ouscrit dépasse celui des

% l'an pro rata, seront

tonale de Schaffhouse

se

mmerciale de Bâle

Banque de l'Etat de Fribourg
ue Populaire Suisse
ue Cantonale Fribourgeoise
e Hyp. du Cant. de Fribourg

lasson et Cie.

k, Aeby et Cie.

usbaumer et Cie.

tôt disperser le rassemblement. Une femme de mauvaise vie avait eu le temps de s'approcher du souverain et de le souffleter.

Ayant réussi ensuite à s'en débarasser, le roi gagna l'Hôtel Lloyd, où il resta jusqu'à 10 h. 1/2. Il y fut rejoint par M. Riva, membre de la municipalité, qui, accompagné de soldats et d'agents de police, reconduisit le souverain au Palace Hôtel en automobile.

Le pain de deux jours. — En vertu d'un arrêté du Conseil fédéral en date du 18 juin, il ne peut plus être vendu de pain que deux jours après sa cuisson. Cette interdiction vise tous les produits de la boulangerie, y compris les petits pains, etc., à l'exception des gâteaux. Tous procédés pour « rafraîchir » le pain sont interdits. Les communes seront tenues de mettre, à des conditions modiques, des locaux à la disposition des boulangers et pâtisseries dépourvus d'installations propres à conserver les provisions de pain. Les boulangers et pâtisseries devront indiquer les jours où ils enfournent, les quantités de farine employées et de pain produit. Tout travail sera suspendu de 7 heures du soir à 4 heures du matin, dans les boulangeries, pâtisseries et laboratoires des hôtels, etc. Les contrevenants seront passibles d'amendes allant jusqu'à 20,000 francs ou d'emprisonnement jusqu'à trois mois.

Les fourrages et la litière pour l'armée. — Un arrêté du Conseil fédéral interdit le commerce du foin, du regain et de la paille provenant des récoltes de 1917 avant qu'ait été couverts les besoins de l'armée. Les quantités à fournir par les cantons seront fixées incessamment, ainsi que les prix maxima.

Le rationnement du beurre. — D'accord avec l'autorité fédérale, la Fédération suisse des producteurs de lait ou ses sections vont organiser et installer, dans chaque district, une centrale pour la répartition du beurre.

D'une façon générale, les centrales ne livreront de beurre directement qu'aux hôpitaux et établissements de bienfaisance.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

MADAME CORENTINE

PAR

RENÉ BAZIN

Au bout de l'allée, devant la pierre debout qu'il fallait franchir pour retrouver la route, les femmes levèrent les yeux et regardèrent de ce regard vague et chargé de tristesse qui suit les réveils brusques. En ce moment, le cœur de Corentine était déchiré des douleurs de sa sœur, du désespoir muet de ce vieux dont elle entendait le pas derrière elle, du peu de joie qu'elle avait su lui donner, de l'impuissance où elle se sentait de lui refaire une vieillesse, ayant perdu le droit d'habiter le pays, de consoler, d'être la paix. Elle aurait voulu cependant. Une aspiration vers le bien, une soif d'être bonne, de se sacrifier, montait du fond de son âme avec cette pitié pour ceux qui l'entouraient. Et deux filles, sur le seuil d'une boutique, voyant sa mine défaite, se mirent à rire

D'autre part, le beurre ne sera livré qu'aux commerçants qui, déjà avant la guerre, s'occupaient de cet article, et qui se conformeront strictement aux prescriptions de l'Office central de Berne.

En attendant et d'une façon provisoire, les prescriptions suivantes sont indiquées aux magasins de beurre :

Les négociants ne doivent pas fournir à leur clientèle plus de 200 grammes de beurre par tête et par mois. Le consommateur n'aura droit qu'à un achat de 250 grammes à la fois.

Toutefois, il est permis aux commerçants de vendre, pendant l'été, deux kilos de beurre à fondre par personne.

Chacun doit s'efforcer de limiter chez lui l'usage du beurre au strict minimum et de ne pas acheter plus que la quantité qui est autorisée.

Le den national des femmes. — La Commission administrative du fonds de la collecte nationale des femmes, qui administre aussi d'autres fonds d'assistance aux soldats, a voté dans sa dernière séance une somme de 100 mille francs pour le bien du soldat, 5000 francs pour la lessive de guerre à Berne, 2000 francs pour la Commission centrale des bibliothèques de maisons du soldat, 8000 francs pour la Commission militaire de l'Union chrétienne de la Suisse allemande et 5000 francs pour la même commission de la Suisse française, enfin une subvention de 3000 francs pour les frais d'installation à Soleure d'une Maison du soldat, offerte par Mme Batin, à Genève.

C. F. F. — Le total des recettes de transports des C. F. F. s'est élevé en mai à 16,247,000 fr. contre 15,643,991 francs. Les dépenses de l'exploitation se sont élevées à 10,465,000 fr. contre 10,708,390 fr. L'excédent a été en mai de 6,354,000 fr. contre 5,342 mille 087 francs en mai 1916.

Cet excédent a atteint à fin mai 22,979,007 fr. contre 20,229,694 fr. dans la période correspondante de 1916, soit une plus-value de 2,749 mille 312 francs.

Trois généraux belges internés. — 250 à 300 internés ont débarqué à

d'elle, deux filles de pauvres qui tricoaient de la laine.

Alors, contre cette dernière injure si peu méritée, si blessante à cette heure, elle chercha d'instinct une protection. Et elle la trouva. Guen venait de s'éloigner vers la plage de Trestraou, où demeurerait un ami. Il allait repartir du gendre et de l'entrée de la Gironde, ne pouvant se taire de son malheur. Corentine se retourna vers la sage-femme. « Donnez-moi l'enfant, fit-elle, c'est moi qui l'emporte ! » Elle prit le petit Sullian. Un flot de mousseline blanche lui couvrit l'épaule. Une tête rose et dormante s'appuya, tout abandonnée, sur son bras. Et, fière de son fardeau, défendue contre le sourire des gens par l'innocence qu'elle portait, elle descendit le bourg, parmi les femmes que la rue d'un nouveau-né émeut et qui disaient : « Voyez, elle a le fils de Sullian Lagat sur les bras. C'est Guen qui l'a voulu, pour lui faire honneur. C'est tout de même une mère, cette femme là. »

Elle allait sans entendre, saisie d'une extrême douceur qui lui faisait presser l'enfant sur son cœur de plus en plus et s'absorber dans ce petit être sans parole et sans re-

Lausanne, venant des camps d'Heidelberg, Mersebourg, Züst, Cassel, Wittenberg ; ils ont été dirigés les uns sur Leyser, les autres dans le Valais. Parmi eux se trouvaient les trois généraux belges de Guise, de Fauconval et Wielmans.

La missive du général. — M. Ed. Secretan conclut comme suit un article consacré à la missive du général adressée — en Allemand seulement — aux membres du Parlement fédéral :

« En résumé, le général prie civils, journalistes et députés de se mêler de ce qui les regarde et de le laisser faire. Je doute fort cependant qu'il obtienne le blanc-seing qu'il sollicite, et qu'on le libère ainsi de tout contrôle. En août 1914, c'eût été possible ; maintenant il est trop tard, non à cause de la longueur du service, mais parce que des faits d'un autre ordre ont ébranlé la confiance. L'armée, tout le peuple ont vu la débilite, la partialité du commandement devant les actes d'indiscipline les plus graves qui aient été commis pendant la mobilisation, tandis que d'autres, infiniment moins répréhensibles, étaient punis avec la dernière rigueur. L'armée, le peuple ont été froissés dans leur foi en la justice et la confiance, fleur délicate, s'est flétrie pour ne plus renaître. Certes, la longueur du service est un écueil, mais il appartient précisément au commandement de veiller à ce que le moral de l'armée, la « Dienstfreudigkeit », ne s'y brise pas. Qu'a-t-on fait pour cela dans le programme de l'instruction des troupes ? »

Il y aurait beaucoup à dire encore sur la « note » du général. Ainsi je n'aime pas beaucoup ses sarcasmes à l'endroit de « ceux qui se font élire pour faire le bonheur du peuple » et des « citoyens en uniforme ». Le général oublie à qui il parle, il oublie que l'armée, dont il est le chef, est l'armée d'une démocratie, il oublie qu'il est en Suisse et qu'il n'y a rien à changer à cela. Notre armée fit elle du « drill » pendant trois ans encore qu'elle n'en serait pas moins une armée de citoyens. »

Tremblement de terre. — L'Observatoire central de Zurich a enregistré

gard. Elle lui souriait. Elle lui parlait, non avec les lèvres, mais avec son âme tout à coup agrandie et dilatée d'amour maternel. Elle disait : « J'aurais voulu d'autres enfants comme toi... que je les aurais aimés !... que je les aimerais !... Avec quel bonheur ce sein que tu touches se découvrirait pour eux et les allaiterait !... O joli, joli neveu que je voudrais mon fils ! » Elle avait des ailes. Soutenue par le petit qu'elle portait, le visage calme, les yeux en joie, elle monta l'escalier et entra dans la chambre.

Heureusement, Marie-Anne dormait. Elle ne vit pas sa sœur. Une heure passa, puis deux, puis trois. Simone s'éloigna. Et entre le berceau où l'enfant reposait maintenant et Corentine, qui veillait auprès, le dialogue continua, le conseil doux et persuasif de ces yeux clos, de ces lèvres tendues vers le sein rêvé, de ce visage derrière lequel une âme transparaissait pour cette femme malheureuse, en qui le regret de la maternité prenait la forme d'un désir grandissant et d'une attente de vie nouvelle.

Il y avait des années qu'elle ne s'était sentie si prompte à l'émotion, si disposée à pleurer.

tré dans la nuit de mercredi à jeudi, vers minuit, un tremblement de terre assez fort. Les secousses ont été ressenties à Glaris, Zoug, Zurich, Winterthur, Frauenfeld, Wald, Lucerne, Saint-Gall, etc. D'après les renseignements de Glaris et Zoug, le tremblement s'est produit exactement à minuit 9 minutes.

M. Ador candidat au Conseil fédéral. — M. Gustave Ador est arrivé à Genève pour consulter ses amis politiques. Il a déclaré à un représentant de la presse genevoise vouloir accepter une candidature au Conseil fédéral, à condition que le Département politique que lui soit attribué.

L'Assemblée nationale se réunira mardi pour élire le nouveau conseiller fédéral.

Valais. — La grève à Chippis. — Au commencement de la semaine dernière, la Société pour l'industrie de l'aluminium, à Chippis, recevait du syndicat ouvrier de nouvelles revendications portant principalement sur les points suivants :

1. Augmentation générale des salaires de 20 à 25 % ; minimum de 1 franc l'heure ;
2. Suppression du travail à la tâche ;
3. Immixtion du syndicat dans l'organisation du travail d'hiver ;
4. Reconnaissance officielle du syndicat par la société.

Sur le refus de la société d'entrer en pourparlers sur ces revendications, le syndicat, dirigé par l'abbé Pilloud, de Fribourg, s'est adressé au Conseil d'Etat et lui a demandé d'intervenir.

Samedi après midi, le Conseil d'Etat a pris l'initiative d'une conférence à laquelle ont pris part les délégués de la société et ceux des ouvriers. Elle n'a pas abouti.

Dans la soirée, une nouvelle conférence fut tenue à Sierre, sans plus de succès.

L'ordre de grève fut donné et dès le lendemain matin, à 8 heures, tous les ouvriers quittaient le travail, mais en bon ordre.

Dimanche soir, une compagnie de bataillon 89 était envoyée à Chippis

Dans la paix de cette chambre, près de ces êtres plongés dans le sommeil, un mystère profond se passait. Une âme s'accrochait, oubliait, apercevait une voie de sacrifice et de salut, et, tremblante, heureuse, remontait vers l'amour.

Le sommet des coteaux, vers Louannec, se dorait au soleil déclinant. Nul bruit ne venait du dehors, pas même celui de la mer. La respiration de Marie-Anne et celle de son fils, régulières, se répondaient comme un battement d'ailes.

Tout à coup, un pas sonna dans la cour. Corentine se pencha. Le père ! c'était le père qui traversait la place ! Il courait ! Des gens couraient derrière lui ; ils disaient : « Mon Dieu ! est-ce possible ! est-ce possible ! »

Toute pâle, au bout de la chambre, Corentine se détournait, face à la porte. Et Guen entra. Le pauvre vieux tremblait de tous ses membres. Il était comme égaré. Il s'approcha sans bruit du lit où Marie-Anne dormait. Il se mit à genoux.

— Marie-Anne ! murmura-t-il, ma petite fille !

Elle ne bougea pas. Il prit la main allongée sur le drap, la

par ordre de l'autorité demandée du gouvernement. Pour le moment, la paix entrera en pourparlers décidée fermement à ne pas et à affronter les conséquences, même prolongées, ont été éteints et moment, avoir vidé les Navarance.

A L'ÉTRANGER

La guerre en

Les nouvelles de
Victoire italienne

Rome 20. — Bulletin 16 heures : Sur le haut plateau, cours de violentes actions effectuées pendant la nous avons endommagé points la défense ennemie progrès sur quelques sommets, induisant à l'ennemi graves.

Les vaillantes troupes, vainquant la résistance de l'ennemi et de difficultés de terrain, ennemi de formidables positions du mont Ortigara (cote 2105). En 986 prisonniers, dont nombreux escadrons planes ont coopéré à l'artillerie, lançant des gr de bombes sur les positions de l'ennemi.

Elles sont ensuite revenues à leur base. Sur le reste du front, milites et modérés de

Mouvement dans l'armée

On mande de Salonique, suivant des informations, dans la Péninsule, des milliers d'officiers de l'armée royale, leur préférence, ont de pour Salonique afin de vice contre les Bulgares nationaux.

main rousselée de sa m

— Marie-Anne ! Elle ouvrit les yeux regard morne de désespoir. Mais presque aussitôt soulevèrent davantage. Elle pleurer et sourire. Elle le de parler. Une angoisse la la bouche. Elle se redressa et tout ce qui lui restait d'un cri :

— Dites ! dites ! Marie-Anne... ce sont des à Bilbao... tout l'équipage quand je te le disais... il se releva d'un trait, dans ses bras :

— Sauvé, ma petite, sau Il pleurait à chaudes larmes. Quand il se releva, suiv main tendues la jeune f versait en arrière, on put Marie-Anne.

Elle n'avait point dou elle ne doutait plus de la

nit de mercredi à jeudi, un tremblement de terre. Les secousses ont été ressenties à Zurich, Winterthour, Lucerne, etc. D'après les renseignements, le tremblement a produit exactement à mi-temps.

candidat au Conseil fédéral, Gustave Ador est arrivé à consulter ses amis politiques. Il a déclaré à un représentant genevois vouloir accepter la candidature au Conseil fédéral, à la place de M. de Moynat, le Département politique attribué.

Assemblée nationale se réunira à la fin de la semaine pour élire le nouveau conseiller fédéral.

— La grève à Chippis. — Le mouvement de la semaine dernière pour l'industrie de la soie à Chippis, recevait de nouvelles revendications de nouvelles revendications principalement sur les salaires.

La commission du syndicat dans l'industrie du travail d'hiver ; la naissance officielle du syndicat.

us de la société d'entraide sur ces revendications, dirigé par l'abbé Pilloud, s'est adressé au Conseil fédéral, demandant d'intervenir.

Après midi, le Conseil fédéral a pris part à une conférence avec les délégués et ceux des ouvriers. Elle a été présidée par le président de la commission, sans plus de résultat.

La grève fut donnée et débuta, à 8 heures, tous les ouvriers étaient au travail, mais au soir, une compagnie de soldats était envoyée à Chippis.

Un de cette chambre, près de la porte, dans le sommeil, un myrtille passait. Une âme s'accusait, recevait une voie de sacrifice et enlaidissait, heureuse, remontrant.

des coteaux, vers Louan, le soleil déclinait. Nul bruit n'arrivait, pas même celui de la mer. Marie-Anne et celle de la chambre, se répondaient comme d'habitude.

par ordre de l'autorité fédérale, à la demande du gouvernement valaisan.

Pour le moment, la Société ne veut pas entrer en pourparlers ; elle est décidée fermement à ne pas capituler et à affronter les conséquences d'une grève, même prolongée. Tous les jours ont été éteints et l'on doit, en ce moment, avoir vidé les canaux de la Navance.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Les nouvelles officielles. Victoire italienne.

Rome 20. — Bulletin de guerre 757, 16 heures : Sur le haut plateau d'Asiago, au cours de violentes actions offensives effectuées pendant la journée d'hier, nous avons endommagé en plusieurs points la défense ennemie et fait des progrès sur quelques secteurs du front indigeant à l'ennemi des pertes très graves.

Les vaillantes troupes de la 52^e division, vainquant la résistance acharnée de l'ennemi et de très grandes difficultés de terrain, enlèveront à l'ennemi de formidables positions dans la région du mont Ortigara, y compris le sommet (cote 2105). Elles ont capturé 986 prisonniers, dont 74 officiers. De nombreuses escadrilles de nos avions ont coopéré à l'action de l'artillerie, lançant des grandes quantités de bombes sur les voies d'accès immédiates de l'ennemi.

Elles sont ensuite rentrées indemnes à leur base.

Sur le reste du front, activité intermittente et modérée de l'artillerie.

Mouvement national dans l'armée grecque.

On mande de Salonique au Temps : « Suivant des informations d'Athènes, dans la Péninsule et en Thessalie, des milliers d'officiers et soldats de l'armée royale, libres d'exprimer leur préférence, ont demandé à partir pour Salonique afin de prendre du service contre les Bulgares dans l'armée nationale.

main roussée de sa mignonne, et la caressa.

— Marie-Anne ! Elle ouvrit les yeux et fixa sur lui son regard morne de désespérée.

Mais presque aussitôt ses paupières se soulevèrent davantage. Elle voyait le père pleurer et sourire. Elle le voyait incapable de parler. Une angoisse la prit. Elle ouvrit la bouche. Elle se redressa brusquement, ses yeux s'arrêtèrent sur le drap, se tendirent en avant, et tout ce qui lui restait de vie passa dans un cri :

— Dites ! dites ! Marie-Anne... ce sont des marins anglais... à Bilbao... tout l'équipage... tout entier... quand je te le disais... il est sauvé ! Il se releva d'un trait, enveloppa sa fille dans ses bras :

— Sauvé, ma petite, sauvé ! Il pleurait à chaudes larmes.

Quand il se releva, suivant encore de ses yeux tendues la jeune femme qui se rendait en arrière, on put voir le visage de Marie-Anne.

Elle n'avait point douté de la mort, et elle ne doutait plus de la vie.

(A suivre).

Les raids de zeppelins.

Il y a quelques jours, dans la mer du Nord, un zeppelin qui arriva à portée des navires anglais a été coulé en quelques minutes.

Dans la nuit de samedi à dimanche, de deux zeppelins venus bombarder la côte orientale anglaise, l'un a été assailli par un aéroplane qui, par un coup bien ajusté, réussit à y mettre le feu. Le zeppelin brûla en l'air pendant deux ou trois minutes et se précipita ensuite dans une prairie avec sa macabre cargaison de cadavres à moitié carbonisés. L'autre zeppelin, qui a bombardé quelques villes du Kent, faisant deux morts et seize blessés, a été obligé de fuir sous le feu serré des batteries anti-aériennes. Cette fois l'aéroplane a lancé des torpilles aériennes au lieu de bombes ; plusieurs de ces torpilles, en se précipitant sur le pavé, ont pénétré profondément dans le sol sans éclater.

Le nombre des victimes du raid est de trois tués et de vingt blessés.

Sous-marin allemand coulé.

Dans la Méditerranée, pendant la soirée du 12 juin, une des flottilles japonaises a rencontré un sous-marin allemand qu'elle a attaqué aussitôt avec succès. Selon toute probabilité, il a coulé.

Transport anglais torpillé.

Un sous-marin ennemi a torpillé et coulé, le 12 juin, dans la Méditerranée orientale, le transport britannique *Cammeronian*, ayant à bord un certain nombre de soldats. Sont manquants et présumés noyés cinquante deux militaires, dont deux officiers, et onze marins, dont le capitaine du transport et un officier.

Un vapeur français saute.

Le vapeur *Anjou*, chargé de la destruction des mines flottantes dans le golfe de Gascogne, a heurté une de ces mines et a sombré le 17 juin. Sept hommes ont été tués par l'explosion de l'engin.

Les femmes russes sur le front.

Le général Polozkof, gouverneur de la région de Pétrograd, a passé en revue le premier détachement de femmes volontaires, qu'il a reconnues parfaitement capables de combattre aux côtés des autres troupes russes. Ce détachement sera envoyé très prochainement au front.

La reprise de l'offensive votée par les Soviets.

On mande de Copenhague à l'Exchange Telegraph que, suivant une dépêche de Pétrograd, le congrès des Soviets de toute la Russie a voté un ordre du jour de la confiance au gouvernement provisoire. Il a également adopté à l'unanimité la motion réclamant la reprise immédiate de l'offensive.

Un comité de guerre a été constitué par les chefs de l'armée, de la marine et des représentants techniques.

Comment les Turcs traitent le soldat arabe.

D'après le journal d'un officier arabe, paru dans le *Kaoukab* du Caire, la brutalité des officiers jeunes-turcs à l'égard des soldats arabes caractérise

toute la campagne du Sinai. « Des ordres avaient été donnés, a noté l'officier, au 3^{me} tabour (compagnie) du 79^{me} bataillon de quitter El-Arich pour Nazareth, ce qui a été fait trois jours plus tard.

Quand le corps arriva à El Kamleh, un soldat, Abdul-Rahmann Ibn Abdul-Aziz, originaire de Masek, étant malade, n'était plus à même d'accompagner le tabour. Son état attira l'attention du docteur militaire Kamel bey, qui l'autorisa à monter sur son mulet. Mais Husni bey, le commandant turc, vint à passer ; lorsqu'il vit l'homme, il lui asséna un si fort coup de sabre sur la tête, que le malheureux soldat tomba, tué sur le coup. Le corps de la victime fut jeté dans les vignes de Ramleh, où les autorités civiles le trouveront.

Le soldat Kassem, du 3^e tabour du 50^e bataillon, originaire de Nablous, étant souffrant, fut admis à l'hôpital militaire. Après une semaine de traitement, le docteur Khairy bey, inspecteur de santé à Jérusalem, ayant constaté la gravité de l'état du malade, décida de lui donner un congé de trois mois. Il écrivit en conséquence deux lettres, l'une au commandant de bataillon pour lui annoncer la libération provisoire de Kassem, l'autre à ce dernier lui annonçant cette décision. Après son congé, complètement remis, le soldat se présenta à son tabour. Le commandant, malgré la feuille de congé en règle et sans autre raison, ordonna qu'on fusillât Kassem, ce qui eut lieu séance tenante.

CANTON DE FRIBOURG

Commerce de bétail. — Il résulte d'une communication du Département de l'Economie publique que l'arrêté du Conseil fédéral du 13 avril 1917 concernant le trafic du bétail entrera en vigueur le 9 juillet prochain et que les demandes d'autorisations cantonales et intercantionales ne pourront être prises en considération par les offices compétents des cantons du domicile que jusqu'au 30 juin courant.

Le marchand, qui désire obtenir une autorisation cantonale, doit présenter sa demande par l'entremise de la Préfecture. Cette demande, écrite sur papier timbré, doit indiquer l'importance et la nature du trafic qui sera effectué d'ici à la fin de l'année. Elle doit, en outre, être accompagnée d'une déclaration de l'Autorité communale attestant que le requérant possède une écurie pour loger le bétail acheté et d'un certificat de bastance pour le cautionnement. Le chiffre des arretés à fournir est, au minimum, de 2000 fr.

Pour obtenir une autorisation intercantonale, le marchand doit fournir les mêmes renseignements et pièces ci-dessus indiquées, à l'exception du certificat de bastance. De plus, il doit produire un certificat de mœurs, ainsi que des déclarations des cantons dans lesquels il entend exercer son commerce, attestant qu'il achetait déjà du bétail dans ces cantons avant le 1^{er} août 1914.

Dans le canton de Vaud, cette attes-

tation est donnée par le vétérinaire cantonal et dans les cantons qui n'ont pas encore de patente par les autorités communales ou les inspecteurs de bétail. (Communiqué.)

GRUYÈRE

Hôpital de district. — Les comptes de l'Hôpital de District pour l'exercice 1916 viennent de paraître. Cet établissement a hospitalisé, en 1916, 407 malades, avec une moyenne de 91 malades par jour. Le nombre moyen de malades étant normalement, ayant égard à la place disponible, de 75, il est nécessaire d'agrandir l'établissement. Dans ce but, l'administration a prévu un Fonds de construction, dont le capital a atteint 47,918 fr. 18.

Les collectes dans les communes ont produit la somme de 2,365 fr. 70. Nous relevons les chiffres suivants : Broc, 512,75 ; Balle, 417.— ; Charney, 120,90 ; Vuadens, 100.— ; Vaulruz, 100.—.

L'Institut Duvillard a une fortune de fr. 309 289,02, en augmentation de fr. 3.846,45 sur le chiffre de l'année précédente. Cette augmentation provient d'une vente extraordinaire de bois. Sans cette opération, l'exploitation de l'établissement bouclerait par un déficit. Un pressant appel est adressé aux communes pour qu'elles appuient toujours plus énergiquement cette utile institution. C'est au reste leur intérêt bien compris.

Football. — Le F.-C. Balle organise pour dimanche 24 crt., sur le terrain de la Patinoire, un tournoi amical auquel prendront part les équipes de la contrée. Les matchs commenceront à 2 1/2 heures.

En cas de mauvais temps, le tournoi sera renvoyé à une date ultérieure. (Communiqué.)

Marché hebdomadaire. — Les fanages retenant les campagnards dans les prés, le marché fut quasi nul. A peine un peu d'animation pendant une heure ou deux, dans la matinée. A midi, calme complet, comme dans les jours les plus calmes de la semaine.

12 veaux, 2 chèvres, 2 moutons et 26 porcelets, voilà tout le bilan du marché au petit bétail. Forte baisse sur le prix du veau, qui s'est vendu à raison de 1 fr. 80 le kilo. Les porcelets ont été cédés à 100 et 110 francs la paire.

Les œufs tiennent ferme leur prix des derniers marchés, avec une tendance à une légère hausse, tandis que le beurre regagne le prix officiel de 5 fr. 80 le kilo. Le prix des autres produits laitiers, qui nous viennent de la montagne, est à l'avantage.

DE NOUVEAU EN VENTE

Cigarettes

MARYLAND-VAUTIER

La famille STREBEL, à La Tour-de-Trême, et les familles alliées remercient bien sincèrement la Société des Vétérinaires fribourgeois et les nombreuses personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Changements d'adresses.

Pour être pris en considération, les changements d'adresses doivent mentionner l'ancienne et la nouvelle adresse et être accompagnés de 20 centimes en timbres-poste.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 24 juin :
Pharmacie GAVIN.

Mise mobilière.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra le samedi 23 courant, dès les 2 heures du jour, devant le domicile de Firmin Blanc, à Broc, divers objets mobiliers, tels que : 3 lits complets, armoires, tables, chaises, vaisselle, lingerie, couvertures, instruments aratoires, etc.
Bulle, le 19 juin 1917.
Le président : A. Grandjean.

On achèterait 2 ou 300 bons

FAGOTS

de neuds.
Faire offres à l'imprimerie de « La Gruyère ».

FLEURIES

La Commune de Bulle met en vente, par voie de soumission, la récolte de la Patinoire.
Les offres sont reçues au Bureau de Ville jusqu'au vendredi 22 courant, à 5 heures le soir.
Le Secrétaire communal.

La Commune de Neirivue met en

soumission

le transport de 50 bornes depuis la carrière jusqu'à la limite d'Otâletois.
Adresser les soumissions à M. le Syndic jusqu'au lundi 25 juin.
Par ordre : Le Secrétaire.

Truie à vendre.

A vendre une truie d'un gros poids, portante de 15 semaines de sa 2^e nichée.
S'adresser à M. Louis Lauher, Bulle.

On demande

pour garder un troupeau dans le canton de Vaud, un homme qui pourrait prendre avec lui un garçon. On payerait 5 fr. par jour à l'homme et 2 fr. pour le garçon ; cela pour de suite jusqu'en octobre.
S'adresser à M. François DROUX, négt, Bulle.

A VENDRE

en Gruyère

beau domaine

de 45 poses avec vastes bâtiments, eau abondante, installation force et lumière électrique. Très avantageuses conditions de paiement.
S'adresser sous P 1184 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Jeune homme cherche à louer une

chambre

meublée à Broc.
Offres sous chiffres P. S. 410, Poste restante, Broc.

Commissionnaire-homme de peine.

Place vacante à 150 fr. par mois ; parfaite honnêteté et bonne conduite exigées. — Faire offres à la maison E. Quartier fils, aux Brenets (Ct. Neuchâtel).

ON DEMANDE

un bon

domestique

de campagne pour soigner une dizaine de vaches. Entrée immédiate.
S'adresser sous P 1199 B, à Publicitas S. A., Bulle.

PIANO

On achèterait piano droit usagé, éventuellement piano à queue. — Offres en indiquant marque et prix sous P 6.070 à Publicitas S. A., Bulle.

Bel appartement

exposé au soleil, 3^e étage Bâtiment le Closeau Bulle, 3 chambres, cuisine et dépendances est à louer.
S'adresser sous P 1182 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Bonne sommelière est demandée

à l'Hôtel du Cheval Blanc, Bulle.

Nous sommes acheteurs de foin nouveau

bien conditionné, au plus haut prix, sur le pré ou rendu à la maison.
CASTELLA & GEX, Bulle.

On demande à louer

une troisième d'une bonne gîte pour 30 ou 40 pièces de bétail, du 1^{er} au 10 août.
S'adresser sous P. 1206 B, à Publicitas S. A., Bulle.

SCIEURS

ainsi que cylindres sont demandés de suite. Travail assuré toute l'année.
S'adresser à M. Dumas & Co, Romont.

MANŒUVRES

sont demandés de suite à la scierie Dumas & Co, à Romont. Travail assuré toute l'année.

A remettre pour le 1^{er} juillet, pour cause de départ imprévu un appartement de 3 chambres et dépendances, balcon.
S'adresser sous P 1181 B, à Publicitas S. A., Bulle.

On a perdu

mercredi soir, 13 crt., entre Bulle et Broc, une sonnaille.
Prière de la rapporter contre récompense chez M. Fritz Wyssmuller, Bulle.

ON CHERCHE

de bonnes ouvrières lingères et tailleuses pour la ville.
Faire offres sous N° 1187, case postale 19897, Bulle.

Jeune homme

intelligent est demandé comme apprenti à l'imprimerie GLASSON frères. Rétribution immédiate. S'y présenter.

A vendre deux faucheuses

à 2 chevaux, marque Helvetia & Cormick, 16 et 18 dents, ainsi qu'un tilbury de travail.
S'adresser à LAPP Charles, Epagny.

Cabinet dentaire H. DOUSSE

Chirg.-dentiste.
BULLE

Travaux modernes.
Opérations sans douleurs.
Téléphone 42.

A louer

plusieurs appartements bien exposés au soleil, quartier de la Tréme.
S'adresser à L. Andrey Sottas, bureau d'affaires, Bulle.

On demande

pour tout de suite un domestique de campagne.

S'adresser sous P 1120 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Achat de

cheveux tombés et coupés

teinture de mèches et nattes en toutes nuances.
Veuve A. MARGOT, parfumerie, BULLE.



En vendant vos CHEVAUX

pour l'abatage et ceux abattus d'urgence à la

La Boucherie chevaline centrale

Louve, 7, Lausanne, vous aurez satisfaction sous tous rapports. En cas d'accident, service prompt et correct. — Tél. : jour, 15.36, nuit et dim, 1280.

Achat

et vente de

SACS

en tous genres.

Société du sac et de matières brutes S. A., BERNE

A vendre

2 clapiers, 6 cases.
F. Sumereau, près de l'Eglise, Bulle.

Jeune homme robuste est demandé pour de suite ou plus tard comme

apprenti fromager à la Laiterie Nouvelle, Bulle.

SÉRAC

Le soussigné est acheteur de bon sérac, rendu à son banc de fromage à Bulle tous les jeudis ou pris à domicile. N'importe la quantité. Marché ferme, pour la saison ou à l'année.
PUGIN, fromage, Riaz.

On cherche

une bonne famille payante qui accepterait en pension

deux garçons de dix ans pour les vacances de juillet et août.
Adresser offres case postale 19899 Bulle.

ON DEMANDE un maître scieur

pour la Gruyère ; entrée immédiate, journal 6 fr.
S'adresser sous P. 1174 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Le Magasin de Bonneterie et Nouveautés Julie GOETSCHMANN

Grand'Rue, BULLE

vient de recevoir un grand choix d'articles pr. enfants : Robes, Tabliers, Chapeaux, Béguins, Bonnets, etc.
Lingerie pour dames et enfants : Chemises, Caleçons, Jupons, Cache-corset, Corsets, etc.
Bas, Chaussettes, Gants, Cols et Ruches.
Laine et Coton.
Tricotage à la machine et à la main.

Vins de table.

La Maison

Francisco Ribes

Croix-Blanche, à Bulle, se recommande par ses spécialités en Vins rouges et blancs, garantis naturels, à prix modérés.

Vins fins et Liqueurs en bouteilles et ouverts.
Fûts et bonbonnes à disposition des clients.

SCIEURS

Scieurs et manœuvres seraient engagés de suite. Places stables, salaires élevés.
Scieries Bourquin Le Locle (Neuchâtel).

Casseurs de pierres

sont demandés pour préparation de matériaux de chaux.
S'adresser à la Ville de Bulle.

Demandez notre catalogue gratuit.

Maison de chaussures ROD. HIRT & FILS LENZBOURG

En votre propre intérêt, vous achetez au plus tôt de la chaussure, les prix de matières augmentent toujours.



Si vous voulez savoir exactement le temps qu'il fera le lendemain demandez tout de suite l'envoi de mon BAROMÈTRE « EXACT » comme le modèle ci-contre, avec indication, FR. 2.75 contre remboursement.
Ce baromètre est le meilleur prophète indiquant le temps exactement au moins 24 heures à l'avance. Bonne marche garantie. Très belle garniture pour chambres.

C. Wolter-Meri, Fabrique La Chaux-de-Fonds, d'horlogerie, Catalogues pour montres, régulateurs, réveils, chaînes, bijouterie, gratuits et franco.

Travaux d'impression en tous genres à l'Imprimerie Glasson frères, Bulle.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Capital versé et réserves : Fr. 85 000.000.

Réception de dépôts d'argent à vue et à terme.

Avances de fonds contre garanties. Toutes opérations de banque.

Réception de nouveaux sociétaires.

(Les versements sur parts sociales effectués jusqu'au 30 juin participent au dividende dès le 1^{er} juillet 1917.)



ABONNEMENT

Suisse . . . 1 an, Fr. 6
Étranger . . . 6 mois
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 c.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

Affaires i

L'affaire Hoffmann à faire couler beaucoup d'écrits ne sont encore protestations verbales, qui, de toutes parts, nement du cœur de Suisse, ont encore le place. Et Dieu, merbreux encore.

Dans sa défense, oexplications qu'il a dmann a déclaré que été publiée d'une manexpression tendrait à le véritable fautif est discrétion a permis de les extravagantes, pplus, démarches da ment politique fédéra se dont on se sert vo mauvaises causes : l'ale n'est pas celui cfaute ou le délit, ma dévoile cette faute ou nion publique.

Il paraît que la Li a quelque peu cette r déclare, sans rougir, pable encore ? — qu victime d'une indelic nation provient du fa de M. Hoffmann n'est à M. Grimm, attend interceptée, à Bern agent russe. Et la sans doute qu'un age ligérant soit assez p ler ce qui se trame dans un pays neutre pme haut magistrat

La démission de M la porte à bien des c telois les circonstanc rédire celles-ci à l expression. Les parti presque tous d'accor remplaçant du conse missionnaire. Ce choi M. Gustave Ador, Croix-Rouge, à Genè ces qui se font jour p lement sur le départ attribué au futur n fédéral. M. Ador a ex se voir attribuer le d tique. Mais les déput allemande ne sont p ile redouteraient, pa